



**PSYCHOMOTRICIEN (H/F) – PEA –
DEPARTEMENT TETA
PLATEFORME OUEST**

PRP-GRH-1246

Version 01

Date de validation :
10/08/2026

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	PSYCHOMOTRICIEN(NE)
Emploi	PSYCHOMOTRICIEN(NE)
Métier	PSYCHOMOTRICIEN(NE)
% temps	50% TETA

2. AFFECTATION

Pôle	P.E.A. Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0238 DEPARTEMENT TETA
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	UF 2443 TETA PERRACHE

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le psychomotricien est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité, dans le cadre de ses compétences, il exerce sa fonction au sein de l'équipe pluri professionnelle de l'unité.

En l'absence du cadre de son unité de référence, il est sous la responsabilité hiérarchique du cadre qui assure la suppléance.

Le psychomotricien est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : Cadre supérieur de santé, assistant du Chef de pôle et Coordonnateur des soins.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de l'unité.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 50% avec repos fixes
- Cycle hebdomadaire : 19h10
- Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, adaptable aux nécessités de service
- Disponibilité pour s'inscrire dans des actions ponctuelles en dehors du cadre de travail préfixé
- Congés pris dans le respect de l'organisation du pôle et programmés en lien avec les cadres du pôle au regard des règles de fonctionnement établies. A ce titre, il participe aux suppléances organisées au niveau du pôle.

5. CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

5.1 Caractéristiques du pôle PEA (Psychiatrie Enfants et Adolescents)

Le pôle est structuré en quatre départements cliniques couvrant l'ensemble du territoire :

- Le département Périnatalité et Petite Enfance (0–5 ans) (PPE) accompagne les situations précoces en lien avec les interactions parents-enfant. Il propose des consultations spécialisées, des suivis thérapeutiques, des interventions à domicile et des actions de guidance parentale. Il intègre notamment une équipe mobile de périnatalité, intervenant au plus près des familles pour soutenir les situations de vulnérabilité et prévenir les difficultés précoces.



- Le département Trauma Enfant / Troubles Anxieux (6–12 ans) (TETA) prend en charge les enfants présentant des troubles anxieux, des situations de psycho traumatisme ou des difficultés d'adaptation scolaire et relationnelle. L'accompagnement repose sur des soins individuels et groupaux, un travail avec les familles et un appui aux partenaires.
- Le département Adolescents et Transition (13–18 ans) est dédié aux adolescents présentant des troubles psychiatriques parfois complexes. Il propose une réponse graduée allant des soins ambulatoires aux prises en charge intensives. L'offre extrahospitalière comprend des dispositifs spécifiques tels que des équipes mobiles intervenant dans les lieux de vie afin de prévenir les ruptures de parcours.
- Le département Universitaire du Neurodéveloppement (1–18 ans) (SUNRISE) intervient de manière transversale pour les troubles du neurodéveloppement. Il propose des évaluations diagnostiques précoces et des prises en charge pluridisciplinaires, en lien avec l'environnement de l'enfant et les partenaires médico-sociaux et éducatifs.

L'offre de soins repose sur une articulation entre une activité de proximité, organisée en cinq plateformes territoriales réparties sur la zone d'intervention de l'établissement, et des dispositifs de recours.

Ces dispositifs, sur le Campus hospitalier du Vinatier, comprennent notamment :

- Des unités de périnatalité (unité bébés parents et de psychiatrie périnatale, hospitalisation complète et de jour) ;
- Deux unités d'hospitalisation pour adolescents ;
- Deux hôpitaux de jour pour adolescents ;
- Des unités de recours spécialisées pour les troubles du neurodéveloppement, troubles du spectre de l'autisme, troubles complexes de l'apprentissage, et identité de genre.

L'ensemble du pôle s'inscrit dans une dynamique d'adaptation continue aux besoins du territoire, en développant des modalités d'intervention précoces, coordonnées et, lorsque cela est nécessaire, mobiles au plus proche des lieux de vie.

Cette organisation permet de proposer des parcours de soins cohérents et évolutifs, favorisant l'accès aux soins, la continuité des prises en charge et l'inscription des jeunes dans un projet de santé global.

5.2 Caractéristiques du lieu d'exercice

La **Plateforme Ouest** du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du Centre hospitalier Le Vinatier constitue un dispositif territorial de proximité visant à organiser l'accès aux soins pédopsychiatriques pour les enfants et adolescents de 0 à 18 ans du **secteur de Lyon 2, Lyon 3, Lyon 4 et Lyon 5** avec 4 départements décrits plus haut :

- **Département PPE** – Périnatalité et Petite Enfance (de la préconception à 5 ans)
- **Département TETA** – Trauma Enfants / Troubles Anxieux (de 6 à 12 ans)
- **Département ADOLESCENT ET TRANSITION** (de 13 à 18 ans)
- **Département SUNRISE** – Service Universitaire du Neurodéveloppement (1 à 18 ans, transversal)

Elle a pour mission principale de recevoir, analyser et orienter les demandes de prise en charge émanant des familles et des partenaires du territoire. La plateforme Ouest joue un rôle central de point d'entrée coordonné, permettant une première évaluation des besoins cliniques et une orientation vers les dispositifs les plus adaptés du Pôle PEA. Elle s'inscrit dans une logique de parcours de soins gradués, favorisant la pertinence des réponses thérapeutiques et la continuité des prises en charge. La Plateforme Ouest articule son action avec les équipes ambulatoires, les structures de soins à temps partiel, les unités spécialisées et les dispositifs transversaux du pôle. Elle participe activement à la coordination des acteurs sanitaires, médico-sociaux et éducatifs du territoire, contribuant ainsi à une prise en charge globale, lisible et sécurisée des situations cliniques, y compris les plus complexes.



6. DÉFINITION GÉNÉRALE DE LA FONCTION :

- Le ou la psychomotricien(ne) exerce sur prescription médicale.
- Il (elle) assure des thérapies à médiation corporelle individuelles ou groupales.
- Ses prises en charge sont en articulation avec les soins psychiatriques et en collaboration avec les soignants.
- Il (elle) effectue des bilans et formalise des projets thérapeutiques.
- Il (elle) participe aux réunions cliniques et institutionnelles et assure un travail de transmission d'informations aux partenaires de soins.
- Il (elle) participe à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, d'éducation à la santé et de recherche.

7. ACTIVITES PRINCIPALES :

Le ou la psychomotricien(ne) travaille essentiellement sur la relation, la communication, par le biais de médiations corporelles appropriées aux besoins du patient et soutien la relation parents/enfant ou la relation parents/bébé.

Le ou la psychomotricien(ne) est attentif au langage corporel du bébé et de l'enfant et étaye son développement psychomoteur et psychoaffectif.

Ses activités principales sont :

- Établir des bilans psychomoteurs
- Suivis individuels
- Utiliser des techniques de soins spécifiques à médiations corporelles
- Évaluation des fonctions sensori-motrices, perceptivo-motrices et psychomotrices en tenant compte des propres besoins et ressources des enfants/adolescents et de leur famille
- Recueillir des données cliniques et des informations nécessaires à l'établissement du projet de soins
- Elaborer un projet de soins en psychomotricité et le soumettre à l'équipe pluridisciplinaire
- Planifier et organiser les soins et activités thérapeutiques
- Mettre en place de groupes thérapeutiques spécifiques conjointement avec d'autres soignants
- Associer la famille et/ou l'entourage du patient au projet de rééducation établi
- Participer à l'information, l'orientation et la psychoéducation du patient et de sa famille
- Evaluer les progrès thérapeutiques, et réajuster éventuellement le projet de rééducation
- Transmettre des informations écrites et orales, assurer la traçabilité dans le DPI
- Coordination avec les autres intervenants extérieurs, interventions en réseau (PMI, ...)
- Accompagnement dans la mise en place d'un relais de prise en charge
- Participation à la vie institutionnelle dans ses différents aspects : participation aux réunions institutionnelles et de synthèses, et au travail d'élaboration en équipe
- Être en capacité de prendre des responsabilités et initiatives, solliciter et mobiliser les ressources de l'équipe, du réseau et du pôle clinique
- Assurer l'encadrement des étudiants
- Initier et / ou participer à des projets de recherche
- Faire preuve de disponibilité et de solidarité pour assurer la continuité des soins sur la Plateforme
- Participation aux programmes d'entraînement aux habilités parentales sous couvert d'un accompagnement de l'équipe et/ou de formations institutionnelles



Principes de travail de l'équipe médico-soignante

- Formation et mise à jour de ses connaissances en continu, ouverture à différentes techniques de prise en charge.
- Évaluation de la qualité de ses pratiques et des bénéfices/risques pour les enfants, adolescents et leurs familles.

8. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Le psychomotricien travaille essentiellement sur la relation, la communication et la mise en jeu du corps par le biais de médiations corporelles appropriées aux besoins du patient. Il soutient la relation parents/bébé/enfants. Il est attentif au langage corporel du bébé et étaye son développement psychomoteur et psychoaffectif.

La psychomotricienne inscrit son action dans une approche préventive et thérapeutique précoce visant à soutenir le développement global du bébé et ou de l'enfant, renforcer les interactions parent-enfant et favoriser la construction des premiers liens d'attachement.

Évaluation et accompagnement clinique :

- Réaliser des observations cliniques du bébé et de l'enfant et des interactions parent-enfant
- Contribuer au repérage précoce des difficultés développementales, relationnelles et psychomotrices
- Participer à l'élaboration du projet de soins individualisé en lien avec l'équipe pluridisciplinaire
- Assurer des suivis psychomoteurs précoces
- Réaliser des bilans

Soutien des interactions précoces et de la parentalité

- Accompagner le développement des compétences parentales à travers des médiations psychocorporelles
- Favoriser les interactions sécurisantes et l'accordage parent-bébé
- Soutenir l'émergence des capacités de communication et de régulation émotionnelle du nourrisson
- Participer à la prévention des troubles de l'attachement et des troubles relationnels précoces

Animation d'activités thérapeutiques

- Concevoir, organiser et animer des ateliers thérapeutiques
- Proposer des médiations corporelles, sensorielles, motrices et ludiques adaptées aux besoins des dyades parent-enfant
- Participer à la mise en place de groupes thérapeutiques favorisant la socialisation précoce et le développement psychomoteur
- Aménager l'espace thérapeutique en fonction des objectifs de soins

Travail institutionnel et partenarial

- Participer aux réunions cliniques, aux synthèses et au temps de concertation pluridisciplinaire
- Contribuer aux transmissions écrites et orales ainsi qu'à la rédaction des observations cliniques
- Collaborer avec les professionnels du réseau périnatal (maternités, PMI, pédiatres, sage-femmes, CAMSP, crèches, services sociaux.)
- Participer aux actions de prévention et de sensibilisation autour de la périnatalité et de la petite enfance.

Autres

- Participation à la dynamique institutionnelle du pôle et du CAMPUS VINATIER, aux groupes de travail, aux missions transversales
- Participer à la démarche qualité et à l'amélioration continue des prises en charge



9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à travailler en coordination avec différents partenaires et unités de soins
- Capacité créatrice, esprit d'initiative et de synthèse
- Capacité à s'inscrire dans une dynamique de travail en transversalité
- Capacité d'encadrement pédagogique en conformité avec la réglementation de l'école régionale
- Être capable d'animer des groupes thérapeutiques
- Être capable de rédiger et d'argumenter un compte rendu de bilans et de rééducation
- Qualité relationnelle, aptitude au changement
- Être rigoureux et soucieux de remplir sa fonction dans ses dimensions relationnelles, soignantes et administratives
- Être dynamique, motivé
- Facilité pour l'expression orale et écrite

Qualités requises :

- Créativité, dynamisme, esprit d'ouverture
- Adaptabilité
- Faire preuve de capacités relationnelles, de discrétion, d'assiduité et de régularité dans son travail

9.1. Formation souhaitée

- Diplôme d'État de psychomotricien.

9.2. Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle en psychiatrie auprès d'enfants/adolescents souhaitée.

9.3. Connaissances spécifiques souhaitée

- Connaissance du développement psychomoteur de l'enfant et des outils spécifiques d'évaluation
- Connaissance du lien parent-enfant, du développement psychoaffectif de l'enfant
- Connaissances de la psycho pathologie de l'enfant
- Connaissance du milieu socio-éducatif.
- Réaliser des bilans psychomoteurs spécifiques intégrant l'évaluation du psychotrauma/anxiété
- Connaissance des médiations psychomotrices auprès d'enfants présentant des troubles anxieux ou souffrant de traumatisme



**PSYCHOMOTRICIEN (H/F) – PEA –
DEPARTEMENT TETA
PLATEFORME OUEST**

PRP-GRH-1246

Version 01

Date de validation :
10/08/2026

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Modifications apportées par la nouvelle version

Actualisation du profil et Remise en forme et précisions sous nouvelle
cartouche graphique

Rédaction

Sonia ROUGERIE
Cadre de santé PEA

Vérification

M GARNIER Benjamin
Cadre Supérieur de Santé
Assistant Cheffe de pôle PEA

DAUMAS-BEJUIS MC
Cadre supérieure Direction des
Soins

Validation

M DUCHARME Pierre-Hubert
Coordonnateur Général des Soins